



COMPAGNIE D'ARCHERS DU PAYS HOUDANAIS

Agrément FFTA : 2578195

Jeunesse et Sports : APS78 877

Informations TIR A L'ARC Saison 2010-2011

1- Activités proposées:

Initiation et perfectionnement dans la pratique sportive et de loisir du tir à l'arc. Les séances ont lieu dans la salle municipale «L'Atelier» à BAZAINVILLE (route de Tacoignières). Le club bénéficie à coté de la salle d'un terrain permanent aménagé pour le tir en extérieur jusqu'à 70m. Notre club pratique également les disciplines de parcours avec 2 terrains d'entraînement en zone boisée.

2- Lieux et horaires:

Séances d'initiation pour les débutants le **Mercredi** de **18h30 à 20h30** et de **20h30 à 22h30** et le **Vendredi** de **18h30 à 20h30**. Séances d'entraînement pour les confirmés: le **Lundi** de **18h30 à 20h30** et de **20h30 à 22h30** et le **Vendredi** de **20h30 à 22h30**. Les archers confirmés (plus de un an de licence) sont acceptés pendant les séances d'initiation en fonction des disponibilités de place sur le pas de tir. Les créneaux horaires de 18h30 à 20h30 sont prioritairement réservés aux jeunes.

Encadrement sportif:

Il est assuré par 4 entraîneurs diplômés dont un Brevet d'Etat (BE1)

3- Date des inscriptions:

Mercredi 1, 8 et 15 septembre 18h30-20h30 ou Vendredi 3, 10 et 17 septembre 18h30-20h30, salle de l'Atelier à BAZAINVILLE route de Tacoignières. Le forum des associations de Bazainville aura lieu le samedi 11 septembre de 14h à 18h à l'Atelier. Le club sera aussi présent sur les forums d'Orgerus et de Tacoignières le dimanche 5 septembre et sur la Foire St Matthieu de Houdan (Espace des associations) les 18 et 19 septembre. Début des séances d'initiation le **mercredi 15 ou 22 septembre**. Reprise pour les archers confirmés le **Mercredi 1er septembre**.

4- Modalités d'inscription:

Age minimum: **11ans** (né avant le 01/01/2000). Certificat médical d'aptitude à la pratique de tir à l'arc en **compétition**; prévoir une photo d'identité pour la licence.

5- Tarifs forfaitaires pour la saison incluant licence et assurance:

Adultes: 120€. Jeunes et handisport: 80€. Formule familiale réservée aux débutants : 130€ pour un jeune débutant accompagné d'un parent archer débutant.

Les arcs d'initiations sont prêtés par le club pour la première saison. Les accessoires (6 flèches, carquois, protège bras et palette) sont à la charge de l'archer adulte débutant. La fourniture de ces accessoires est prise en charge par le club pour les jeunes débutants. **Possibilité d'initiation gratuite sur une ou deux séances d'essai.**

6- Renseignements: Claude CHEVREAU au 01 34 87 72 40 & 06 12 84 56 47.

Nos Partenaires



Yvelines
Conseil général



Siège: Mairie 25 Grand'Rue 78550 BAZAINVILLE